

Rapport public Parcoursup session 2025

Sorbonne université - Licence - Portail Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER : ITALIEN NON DEBUTANT

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Sorbonne université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER : ITALIEN NON DEBUTANT - Accès Santé (LAS) (28442)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 3%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER : ITALIEN NON DEBUTANT - Accès Santé (LAS) (28442)	Jury option Santé	Tous les candidats	12	70	70	45	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER : ITALIEN NON DEBUTANT - Accès Santé (LAS) (28442)	Jury option Santé	Tous les candidats	Féminin	56	56	40	9	90 %
			Masculin	14	14	5	1	10 %
			Total	70	70	45	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER : ITALIEN NON DEBUTANT - Accès Santé (LAS) (28442)	Jury option Santé	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	3	2	0	0 %
				Sans mention	18	18	10	5	55,6 %
				AB	14	14	8	3	33,3 %
				B	12	12	9	1	11,1 %
				TB	8	8	5	0	0 %
				TBF	2	2	1	0	0 %
				Total	57	57	35	9	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	2	2	1	100 %
				AB	1	1	0	0	0 %
				B	1	1	0	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
			Total	5	5	3	1	100 %	
			Baccalauréat	AB	1	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Professionnel	B	1	1	1	0	
				Total		2	2	1	0
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	6	6	0	
				Total		6	6	6	0

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER : ITALIEN NON DEBUTANT - Accès Santé (LAS) (28442)	Jury option Santé	Tous les candidats	En terminale	50	50	29	7	70 %
			En réorientation	9	9	8	3	30 %
			Non scolarisés	2	2	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	7	7	6	0	0 %
			Autres	2	2	2	0	0 %
			Total	70	70	45	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER : ITALIEN NON DEBUTANT - Accès Santé (LAS) (28442)	Jury option Santé	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Italien	Notes de Première et de Terminale en Italien. Niveau de la formation en Italien (LV1, LV2, Esabac etc.)	Essentiel
	Notes de Français, d'Histoire et de Philosophie	Notes dans les disciplines linguistiques et littéraires en Première et en Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Orthographe, Vocabulaire, Qualités littéraires et linguistiques, Capacités argumentatives	Appréciation des professeurs sur les bulletins de Première et de Terminale. Résultats des épreuves anticipées de Français du Baccalauréat	Important
Savoir-être	Les indications contenues dans les bulletins	Les indications contenues dans les bulletins	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement étudiant, intérêt pour la langue la culture et la civilisation italienne	Fiche Avenir, rubrique Activités et centres d'intérêt, lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pas de nouveaux conseils pour la session 2025

Signature :

Nathalie DRACH - TEMAM,

Président de l'établissement Sorbonne université